Aquitaine JO


# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -5-10-71 219019

PUBLICATION PÉRIODIQUE **ÉDITION GÉNÉRALE** ABONNEMENT ANNUEL : **25 F**

**N° 133 - OCTOBRE 1971**


# MATERIEL DE TRAITEMENT PHYTOPHARMACEUTIQUE

## VOCABULAIRE

*« Extrait de la norme NF U 26-000 avec l'aimable autorisation de l'Association Française de Normalisation, AFNOR, Tour Europe, 92-COURBEVOIE - Tél. 788-11-11. »*

*« Seule fait foi la norme originale dans son édition la plus récente. »*

**AGITATION**

Opération destinée à maintenir l'homogénéité de la bouillie (1) dans la cuve, ou à faciliter l'écoulement de la poudre hors de la trémie.

**AGITATION MÉCANIQUE**

Brassage du liquide ou de la poudre par des organes mobiles situés à l'intérieur de la cuve ou de la trémie.

**AGITATEUR HYDRAULIQUE**

Dispositif utilisant soit une partie du débit de la pompe de mise en pression, soit une pompe annexe.

**AGITATION PNEUMATIQUE**

Brassage de la bouillie (1) ou de la poudre à l'intérieur de la cuve ou de la trémie, par utilisation d'un flux d'air.

*Atomiseur* (2)

Terme impropre couramment usité pour désigner de nombreux appareils de traitements. **A rejeter formellement.**

**BUSE (de PULVÉRISATION)**

Pièce ou ensemble de pièces dont le rôle est de réaliser la pulvérisation par pression de liquide.

**BUSE A COURANTS CONTRARIÉS**

Buse conçue de telle façon que la pulvérisation soit obtenue par le choc, entre elles, de plusieurs veines liquides.

**BUSE A FENTE**

Buse ayant un orifice en forme de fente et produisant un jet plat.

**BUSE A JET RÉGLABLE**

Buse conçue pour que la forme du jet puisse être modifiée sans changement de pièce.

**BUSE A MIROIR**

Buse comportant un déflecteur lisse produisant un jet de grand angle et de faible épaisseur.

**BUSE OBTURABLE**

Buse comportant un dispositif d'obturation utilisable sans changement de pièce.

**BUSE ORIENTABLE**

Buse dont on peut modifier l'orientation pour une position fixe par rapport à la rampe ou à la lance.

P 43

**BUSE DE POUDRAGE**

Pièce ou ensemble de pièces assurant l'éjection d'un flux d'air et de poudre.

**BUSE A TURBULENCE**

Buse à l'intérieur de laquelle la bouillie (1) est animée d'un mouvement de rotation et qui engendre un jet conique.

**COMPRESSEUR**

Dispositif permettant de porter l'air de la pression atmosphérique à une pression statique supérieure.

**CRÉPINE**

Organe placé au fond de la cuve ou à l'aspiration du circuit de liquide, et destiné à arrêter les corps étrangers ou les agglomérats.

**DÉBIT D'AIR**

Volume d'air débité par l'appareil par unité de temps.

*Débit-hectare*

**A rejeter formellement,** voir **volume/hectare.**

**DÉBIT DE LIQUIDE D'UN APPAREIL**

Volume de liquide débité par l'appareil par unité de temps (3).

**DÉBIT D'UNE POMPE**

Volume de liquide refoulé, par une pompe, à une pression donnée, par unité de temps (3).

*Débit réduit*

Expression employée à tort pour qualifier un **volume/hectare** « réduit », et imprécise pour qualifier un appareil.

**DÉRIVATION** (4)

Dispositif non automatique permettant le retour en cuve de tout ou partie du liquide débité par la pompe.

**Note :** a) terme à utiliser en remplacement du terme « *by-pass* ».
b) ce dispositif ne doit pas être confondu avec le régulateur de pression.

**ÉMULSION** (5)

Système hétérogène constitué par la dispersion de fins globules d'un liquide dans un autre liquide formant une phase continue.

**FILTRE**

Organe placé généralement sur la canalisation d'aspiration de la pompe, et destiné à arrêter les corps étrangers ou les agglomérats.

*Fogging*

**Terme à rejeter,** voir **Pulvérisation thermique.**

**HYDRO-INJECTEUR**

Dispositif utilisant la vitesse d'injection d'un liquide pour créer une dépression dans une canalisation d'aspiration, en vue de remplir la cuve.

**JET**

Ensemble des particules sortant d'une buse.

**JET BATON**

Jet ayant une forme cylindrique.

**JET CONIQUE**

Jet ayant une forme conique de révolution.

*Jet dirigé*

Expression impropre employée pour caractériser certains traitements dirigés (1).

**JET PLAT**

Jet dont la section droite a une forme très allongée.

**JET PORTÉ**

Jet dans lequel le déplacement des particules est assuré en tout ou partie par un courant gazeux (le plus souvent un flux d'air).

**JET PROJETÉ**

Jet dans lequel le déplacement des particules est réalisé sans le concours d'un fluide auxiliaire.

**LANCE**

Accessoire comportant une ou plusieurs buses et un robinet d'arrêt, adapté à un tuyau souple, permettant de diriger le jet manuellement.

**POMPE CENTRIFUGE**

Pompe non volumétrique dans laquelle l'écoulement du liquide est assuré par une ou plusieurs roues à aubages créant une mise en vitesse du liquide.

**POMPE A ENGRENAGES**

Pompe volumétrique assurant l'écoulement du liquide par des engrenages.

**POMPE A MEMBRANE**

Pompe volumétrique dans laquelle l'écoulement du liquide est assuré par la déformation d'une membrane.

**POMPE A PALETTES**

Pompe volumétrique dans laquelle l'écoulement du liquide est assuré par le déplacement radial ou la déformation de palettes logées ou fixées dans un rotor, au contact d'un stator.

**POMPE PÉRISTALTIQUE**

Pompe volumétrique dans laquelle l'écoulement du liquide est assuré par la progression continue de la déformation d'un conduit souple.

**POMPE A PISTON**

Pompe volumétrique dans laquelle l'écoulement du liquide est assuré par le déplacement d'un piston dans un cylindre.

**POMPE A PISTON-MEMBRANE**

Pompe à membrane dans laquelle la déformation de la membrane est obtenue par le déplacement d'un piston, avec ou sans liquide interposé.

**POMPE A ROULEAUX**

Pompe volumétrique dans laquelle l'écoulement du liquide est assuré par le déplacement radial de rouleaux logés dans un rotor, au contact d'un stator excentré.

**POMPE VOLUMÉTRIQUE**

Pompe dans laquelle l'écoulement du liquide est réalisé grâce à la variation de volume d'une ou plusieurs capacités qui alternativement aspirent et refoulent le liquide.

**POUDRAGE ÉLECTROSTATIQUE**

Procédé permettant d'appliquer des charges électrostatiques aux particules de poudre au niveau de la buse de poudrage.

**POUDRAGE HUMIDE**

Mode de traitement comportant l'émission simultanée de poudre sèche et de liquide pulvérisé.

**POUDRAGE MÉCANIQUE**

Dispersion d'une poudre sans l'aide d'un courant gazeux.

**POUDRAGE PNEUMATIQUE**

Dispersion d'une poudre à l'aide d'un courant gazeux.

**PULVÉRISATION**

Division dans l'air d'une bouillie (1) ou de tout autre liquide sous forme de gouttes.

**Note :** le terme « *atomisation* », terme impropre usité pour qualifier de nombreux types de pulvérisation, est à rejeter formellement.

**PULVÉRISATION CENTRIFUGE**

Pulvérisation obtenue par utilisation de la force centrifuge.

*Pulvérisation mécanique*

Terme trop général, déconseillé, le plus souvent employé pour désigner la pulvérisation à pression de liquide.

**PULVÉRISATION A PRESSION DE LIQUIDE**

Pulvérisation obtenue par utilisation au niveau de la buse d'une partie de l'énergie du liquide débité sous pression.

**PULVÉRISATION PNEUMATIQUE**

Pulvérisation obtenue par l'action d'un flux d'air ou de gaz.

**PULVÉRISATION THERMIQUE**

Pulvérisation obtenue en tout ou partie par un apport d'énergie thermique.

**Note :** le terme « *Fogging* » utilisé pour désigner une pulvérisation très fine issue le plus souvent d'un générateur thermique est à rejeter formellement.

**PULVÉRISATEUR CENTRIFUGE A JET PORTÉ**

Appareil de traitement réalisant la pulvérisation centrifuge ; le transport des gouttes s'effectue au moins partiellement dans un courant gazeux (Flux d'air).

**PULVÉRISATION CENTRIFUGE A JET PROJETÉ**

Appareil de traitement réalisant la pulvérisation centrifuge ; le transport des gouttes s'effectue sans fluide auxiliaire (jet projeté).

**PULVÉRISATEUR PNEUMATIQUE**

Appareil de traitement réalisant la pulvérisation pneumatique.

**PULVÉRISATEUR A PRESSION A JET PORTÉ**

Appareil de traitement réalisant la pulvérisation à pression de liquide ; le transport des gouttes est assuré au moins partiellement par un flux d'air (jet porté).

**PULVÉRISATEUR A PRESSION A JET PROJETÉ**

Appareil de traitement réalisant la pulvérisation à pression de liquide ; le transport des gouttes s'effectue sans fluide auxiliaire (jet projeté).

**PULVÉRISATEUR A PRESSION PRÉALABLE**

Appareil de traitement dans lequel la pression de liquide est obtenue au moyen d'un gaz préalablement comprimé.

**PULVÉRISATEUR THERMIQUE**

Appareil de traitement réalisant la pulvérisation thermique.

**RAMPE**

Dispositif sur lequel sont réparties les buses et dont l'armature constitue ou supporte une ou plusieurs canalisations.

**RÉGULATEUR DE PRESSION**

Dispositif automatique destiné à assurer en aval de la pompe une pression réglable fixée à l'avance et à la maintenir sensiblement constante durant tout le fonctionnement.

**Note :** Ce terme ne doit pas être confondu avec **dérivation.**

**TUYÈRE DE PULVÉRISATION**

Organe dans lequel se réalise la pulvérisation pneumatique.

**VENTILATEUR CENTRIFUGE**

Ventilateur dont les aubes créent un courant d'air perpendiculaire à l'axe de rotation.

**VENTILATEUR HÉLICOÏDE**

Ventilateur dont les aubes en forme d'hélice créent un courant d'air sensiblement parallèle à l'axe.

**VENTILATEUR HÉLICO-CENTRIFUGE**

Ventilateur ayant des caractéristiques intermédiaires entre celles du ventilateur hélicoïde et celles du ventilateur centrifuge.

**VOLUME/HECTARE**

Volume de bouillie épandu par l'appareil sur un hectare cadastral.

**Note :** a) Terme à utiliser en remplacement de « *débit/hectare* », terme impropre à rejeter.
b) Ce volume est à exprimer de préférence en litres par hectare (l/ha).
c) Les termes suivants couvrent un ensemble de traitements, ils doivent être précisés par le contexte et complétés par une donnée numérique, exemple 12 l/ha : **haut-volume/hectare, bas-volume/hectare, très bas-volume/hectare.** Ils correspondent respectivement aux termes anglo-saxons suivants : *high volume* (HV), *low volume* (LV), *ultra low volume* (ULV).

---

(1) Voir norme **NF U 43**-000 « Phytiatrie et phytopharmacie - Vocabulaire ».
(2) Il est déconseillé d'employer les termes imprimés en caractères italiques ; certains même doivent être systématiquement rejetés.
(3) Sauf mention particulière le liquide de référence est l'eau, le débit de la pompe est exprimé en litres par heure (l/h).
(4) Traduction proposée pour le terme anglais : BY-PASS.
(5) Extrait de **NF T 73**-000 « Agents de surface - Vocabulaire ».

*Imprimerie des Stations d'Avertissements Agricoles - N° Paritaire 37.656 - FRANLY. 11555* *Directeur-Gérant : L. BOUYX*